



LA MAISON IDÉALE

Rue de la Croix Limont 44 | 5590 Ciney 0499 522 880

Rencontre avec Claude et Philippe Macors

Si le Belge a une brique dans le ventre, il se pourrait qu'à moyen terme le bois la concurrence dans cet adage populaire un peu surannée ! La Maison Idéale, entreprise de construction en bois massif située à Ciney, a fait de ce noble matériau son cheval de bataille. Et encore au galop ! Rencontre avec Claude et Philippe Macors, véritables chevilles ouvrières de cette vision immobilière.

Quel est l'historique de «La Maison Idéale» ?

Claude : La société La Maison Idéale existe depuis une vingtaine d'années et faisait essentiellement de la promotion immobilière. Depuis 5 ans, date à laquelle j'ai cédé la société Macors SPRL, je développe le concept de maisons en bois. C'est une reconversion et un retour à mon premier amour : le bois !

Quelles sont les particularités de votre concept par rapport à d'autres sociétés du même type ?

Philippe : Nous proposons un concept global : nous construisons des maisons en panneaux de bois massifs lamellés collés croisés. Une structure préfabriquée, massive et étanche à l'air de par sa nature, découpée au millimètre près suivant vos plans d'architecture et assemblée en un temps record sur votre terrain (record à battre actuel : 1 jour et demi pour une maison avec étage). Voilà le principe. Mais autour de cette structure, il y a un ensemble de détails techniques, innovants, fruits de l'aboutissement d'une longue réflexion, de visites, de contacts et de l'expérience immense dont peut se prévaloir mon père. Nous proposons et nous nous différencions avec un produit fini, propre, qui peut s'adapter aisément à l'évolution de la vie : un jeune couple sans grands moyens peut se contenter de la structure dans un premier temps, vivre dans cet environnement sain qu'est le bois et faire évoluer les murs en les recouvrant de plaques de plâtre, en les mettant en couleur par la suite et en fonction de leur budget et envies.

Quelles sont les différences entre constructions passive, basse énergie, très basse énergie ? Existe-t-il de vrais cahiers de charges à respecter obligatoirement ?

Il n'y a en effet pas beaucoup de règles sur ces termes à la mode : en Wallonie, pour peu que vous ayez des coefficients « K » inférieurs à K45 (norme légale), vous êtes « basse énergie ». Certains confrères constructeurs abusent : K44 devient vite « basse énergie » et K35 très basse énergie ! Hors, on peut faire mieux ! Seules les maisons passives ont des normes à respecter et à atteindre : K15. Avec notre concept, sans efforts particuliers, nous atteignons aisément un K compris entre 20 et 25. Pour peu que l'on renforce un tantinet l'isolation sur les parois, on arrive aisément aux normes du passif ! Cependant, nous prônons et privilégions toujours les constructions à énergie po-

sitive (ou « zéro énergie ») en proposant à nos clients de produire de manière autonome les énergies dont ils auront besoin : en général, cela se traduit par un chauffage sol alimenté par une pompe à chaleur qui elle-même est alimentée par des panneaux photovoltaïques. Le tout couplé à une ventilation double flux avec récupération de chaleur et une bonne citerne pour récupérer l'eau de pluie et vous avez une ambiance parfaite pour faire des économies sur tous les plans : eau, chauffage, électricité ! Et il est inutile de préciser que ces énergies coûtent de plus en plus chères...

Que pourra-t-on voir à la Journée Chantiers Ouverts ce 28 avril ?

Tout ! Nous n'avons rien à cacher ! Nous ouvrons notre chantier de Bossière/St Gérard : 6 maisons « zéro énergie » en construction seront visitables. Les travaux en sont à des stades différents : l'une à l'état de gros œuvre, l'autre dans les finitions, une autre encore où le carrelage doit être posé etc... Nos partenaires seront présents également : notre chauffagiste, notre installateur VMC, nos menuisiers, nos enduiseurs. Une journée d'échange en perspective pour les curieux, les sceptiques, mais aussi les convaincus qui voudraient l'être plus encore ! Tout le monde est évidemment le bienvenu !

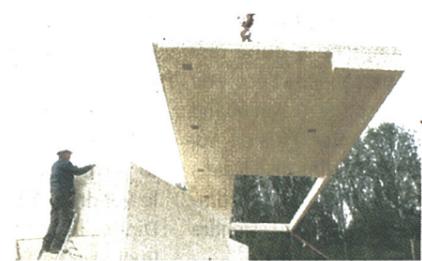
La construction à ossature en bois massif suscite-t-elle encore des réticences dans le public ?

Claude : il faut avouer que les constructions en bois ne représentent aujourd'hui qu'une part infime du marché de la construction. Les personnes qui font le choix du bois ont bien pesé le pour du contre. Il faut être vigilant car il existe de nombreux types de construction en bois. Et ce sont les détails qui font la différence : un détail mal étudié et vous perdez tout le bénéfice de votre performance énergétique.

Comment combattre ces préjugés ?

Philippe : Le chemin est long, il faudra du temps. Le mieux est de continuer à s'informer et à venir voir les constructions : il y a 5 ans, le maçon que j'étais ne jurait que par la brique et le bloc. Il ne fallait pas me parler de bois ! Mais si le produit ne m'avait pas convaincu, je ne ferai pas bâtir ma propre maison en panneaux de bois massifs à l'heure où l'on parle !

Pierre Dancot



JOURNEECHANTIERSOUVERTS.BE
dimanche 28 avril 2013

Initiative de la
Confédération Construction
Belgique, France & Luxembourg



Dans le cadre champêtre d'un petit village du namurois, vous aurez l'occasion de découvrir la technique des constructions en bois massif lamellé collé contrecollé au travers de 6 maisons à des stades constructifs différents.

L'ensemble des 6 maisons de ce chantier ayant été spécialement étudié pour être économiquement neutre en énergie (concept zéro énergie-énergie positive).

K 20 à 24, pompe à chaleur, panneaux photovoltaïques, chauffage sol, boiler thermodynamique, vmc double flux avec récupération de chaleur, ... nos partenaires techniciens seront présents pour commenter et discuter avec vous ces sujets pointus.

VENEZ NOUS RENDRE VISITE
de 10h à 17h



Clos du Château,
maisons unifamiliales zéro énergie-construction en bois
Rue du Château, 23 - 5640 Bossière / St Gérard - Namur